



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 21 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un décembre à vingt-et-une heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 15 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur LEPORTIER, Monsieur BENOIST

Absents excusés : Monsieur VIGNANCOUR a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Madame LEMOINE
Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur ENGEL
Madame TERRIER a donné pouvoir à Monsieur LEPORTIER
Madame LENOEL

Absents : Monsieur OLLIVIER, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

23-094 CONVENTION AVEC NEWFIE'S NORMANDIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 23-007 du 19 janvier 2023 mettant à disposition de l'association Newfie's Normandie le local de la SMSN,

La convention arrivant à échéance le 31 décembre prochain, le conseil municipal doit délibérer sur le renouvellement de la mise à disposition du local de la SMSN, pour une année.

L'association est prête à participer aux charges à hauteur de 290€ pour l'année 2024, et à l'entretien des locaux.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

AUTORISE le Maire à signer une convention avec l'association Newfie's Normandie pour la mise à disposition du local de la SNSM afin de stocker leur matériel et avoir un lieu de réunion à proximité de la mer. L'association versera 290 euros en 2024 pour contribuer aux dépenses d'eau et d'électricité.

VOTE : POUR : 16

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

